

Juger Antigone en 2025 : résistante ou criminelle ?

Le personnage d'Antigone a enfin eu droit à un procès ! La classe de 3^e E a rendu la justice pour cette figure mythique.



Antigone n'ayant jamais eu droit à un procès équitable, nous avons décidé de lui permettre de se défendre dans le cadre d'un tribunal d'assises.

La classe de 3^e E, emmenée par Mme Zugaro et Mme Souche, a endossé le rôle de tous les membres de la Cour pour réaliser cet événement inédit : les élèves, devenus avocat·e·s et procureurs, mais aussi les témoins et l'accusée, ont rédigé leurs discours, guidés par un juge du Tribunal de Lyon.



Pour constituer leurs connaissances, les élèves ont visité le CHRD et le musée mémorial de Montluc, où ils et elles ont participé à un atelier.

Puis le procès a été mis en voix et en espace, grâce à l'aide d'une comédienne metteuse en scène.

L'audience a été représentée publiquement, et la classe de 3^e C a constitué le jury populaire de cet exceptionnel procès d'assises.

